


**EN PRISON À L'ISOLEMENT
DEPUIS PLUS DE 40 ANS**

Cela fait plus de 40 ans qu'Albert Woodfox est détenu à l'isolement, un traitement totalement inhumain. En 1972, il a été condamné pour le meurtre d'un gardien de la prison d'Angola alors qu'aucun élément sérieux ne le liait à ce crime. À trois reprises, sa condamnation a été annulée. En juin 2015, un juge fédéral a même ordonné sa libération immédiate. Mais l'État de Louisiane a, à chaque fois, contesté cette décision en justice. Albert Woodfox continue d'être détenu, à l'isolement.

Albert Woodfox. @ www.angola3.org

« Je ne sais pas ce que représente pour vous le Nouvel an. Pour moi, c'est la prise de conscience qu'une nouvelle année de torture mentale et émotionnelle débute. Je me demande constamment si cette année sera celle du triomphe de la justice et de la liberté. Ou si ce ne sera qu'une année de plus, identique aux autres. »

Lettre d'Albert Woodfox à Amnesty International

Albert avait 25 ans lorsqu'il a été placé sous le régime de l'isolement en prison. Il a toujours clamé son innocence affirmant qu'il était dans le viseur des autorités du fait de son engagement en prison dans le parti des Black Panthers. Sa condamnation s'est principalement basée sur le témoignage à charge d'un codétenu qui l'a « dénoncé » en échange de sa propre libération.

Depuis plus de 40 ans, Albert passe 23 heures par jour confiné seul dans une petite cellule avec peu de lumière naturelle. Il n'a jamais eu le droit de communiquer avec les autres détenus ; il n'a jamais pu travailler ni avoir accès à quelque forme de réinsertion que ce soit. Il a seulement le droit de sortir de sa cellule 3 heures par semaine, afin de faire de l'exercice, toujours seul.

L'isolement est une forme extrême de détention qui, sur une aussi longue période, constitue un acte de torture selon les Nations unies.

L'acharnement des autorités de Louisiane

Sa condamnation a été annulée trois fois. Pourtant Albert est encore derrière les barreaux : l'État de Louisiane fait appel de chacune des décisions en sa faveur. En juin 2015, un juge fédéral a ordonné sa libération immédiate et interdit à l'État de Louisiane de le rejurer. Le Procureur général de l'État de Louisiane a pourtant fait appel de la décision, repoussant de plusieurs mois encore une éventuelle libération.

Herman Wallace, ami et co-accusé d'Albert, a subi le même sort. Après quarante ans à l'isolement, il a été libéré le 1er octobre 2013, après que sa condamnation ait été annulée. Il est mort trois jours après.

Amnesty International
demande aux autorités
de Louisiane de :

- > Mettre immédiatement un terme au maintien à l'isolement d'Albert Woodfox.
- > Appliquer la décision du juge fédéral et libérer Albert Woodfox dans les plus brefs délais.

> Pour suivre la situation d'Albert Woodfox :
www.amnesty.fr/10jourspoursigner

J'interpelle les autorités responsables

1• Écrivez au procureur général de l'État de Louisiane, par courrier :

**Attorney General of Louisiana
Office of the Attorney General
1885 North Third Street
Baton Rouge
LA 70802
États-Unis**

ou par courriel : executive@ag.state.la.us

Salutation: **Monsieur le Procureur général**

Dans votre courrier :

- Rappelez qu'Albert Woodfox a passé plus de 40 ans en détention à l'isolement, un traitement considéré comme de la torture par le Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture.
- Rappelez que la procédure judiciaire a été émaillée d'irrégularités grossières, qui ont conduit par trois fois à l'annulation de sa condamnation.
- Demandez qu'Albert Woodfox soit libéré dans les plus brefs délais.

2• Vous êtes sur Twitter ? Interpellez le procureur général de Louisiane directement sur son compte en anglais (sinon en français).

Compte Twitter du procureur général : **@LouisianaAGO**

Suggestions de tweets :

@LouisianaAGO mettez fin à la torture et à l'injustice. #FreeAlbertWoodfox

@LouisianaAGO Arrêtez ce harcèlement. Libérez #FreeAlbertWoodfox

Utilisez le hashtag **#FreeAlbertWoodfox**

Je témoigne mon soutien à Albert Woodfox

1• Écrivez à Albert dans sa prison, si possible en anglais (sinon en français).

Les messages qu'il reçoit sont sa seule fenêtre sur le monde. Utilisez une carte postale de votre région, représentant des paysages ou des monuments près de chez vous par exemple.

Adresse de la prison :

**Albert Woodfox #72148
West Feliciana Parish Detention Center
PO Box 2727
St. Francisville,
LA 70775, USA**

2• Action photo pour Albert :

Faites-vous prendre en photo avec un panneau « Free Albert ».

Envoyez votre photo à saction@amnesty.fr

Les photos du monde entier qui seront collectées seront assemblées pour « dessiner » le visage d'Albert. Chaque participant recevra copie de la création graphique qui servira à faire campagne pour sa libération.

J'AGIS EN LIGNE
ET JE M'INFORME

Je signe et je partage
la pétition en ligne sur
www.10journspoursigner.org

**NE FERMONS PAS LES YEUX SUR LES
VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

**AMNESTY
INTERNATIONAL** 